

# PLANTATIONS DES TERRES ROUGES S.A. – « PTR »

## RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2013

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire sur les comptes sociaux et comptes consolidés relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2012, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité lesdits rapports.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité, tels qu'ils ont été établis par le Conseil d'Administration, le bilan, compte de profits et pertes et annexes aux comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration, décide de la répartition suivante du solde bénéficiaire :

	<u>EUR</u>
Bénéfice de l'exercice	71 204 855,99 €
Report à nouveau exercice précédent	150 843 817,86 €
	-----
Bénéfice distribuable	<b>222 048 673,85 €</b>
Dividende brut 35€	39 734 625,00 €
	-----
Report à nouveau	<b><u>182 314 048,85 €</u></b>

Le dividende brut de 35 euros sera payable, après déduction d'un précompte de 15 % soit net 29,75 euros, à partir du 6 juin 2013 aux guichets des banques suivantes :

au Grand Duché de Luxembourg : chez ING LUXEMBOURG  
52, Route d'Esch – L-2965 Luxembourg

en France : chez CM-CIC SECURITIES  
c/o CM-CIC Titres  
3, Allée de l'Étoile  
F-95014 Cergy-Pontoise Cedex

contre estampillage des certificats nominatifs ou remise du coupon n° 13 des actions au porteur.



#### **QUATRIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve l'ensemble des opérations traduites dans les comptes ou résumés dans les rapports présentés pour l'exercice clos au 31 décembre 2012. Elle donne en conséquence, aux Administrateurs et au Réviseur, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice approuvé.

#### **CINQUIÈME RÉSOLUTION**

L'Assemblée décide de modifier la qualité de la personne chargée du contrôle des comptes, la société Van Cauter-Snauwaert & Co Sarl, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B52610, 80, Rue des Romains, L-8041 Strassen, en qualité de Réviseur d'Entreprises.

#### **SIXÈME RÉSOLUTION**

Afin de se conformer à la réglementation en vigueur depuis 2007 sur les comptes consolidés au Grand-Duché de Luxembourg, l'Assemblée Générale approuve les comptes consolidés qui se traduisent par un résultat net de 545 millions d'euros, dont 176 millions d'euros part du Groupe.